

## Appropriation artistique – Regards croisés Histoire de l'art/Droit

La notion d'« appropriation artistique » interroge tout autant l'historien de l'art que le juriste. Pour l'historien de l'art, la notion d'appropriation évoque l'ensemble des modalités qui régissent la saisie et l'usage, par un acteur culturel, d'un modèle extérieur. Dans ce cadre, l'enjeu pour l'artiste est clair : il s'agit d'utiliser un modèle, une expérience nouvelle, et en faire un usage propre, selon des lignes directrices nouvelles. La notion interroge donc la réception de l'œuvre et ses mécanismes cognitifs. Pour le juriste, l'appropriation, portant sur des œuvres protégées par le droit de la propriété intellectuelle, soulève des questions de propriété et de conflits de droits entre l'auteur premier et l'auteur second. Si l'on croise les deux champs scientifiques, le terme appropriation recoupe alors diverses qualifications juridiques (faux, contrefaçons, œuvre de l'esprit) ou non (plagiat). La richesse des exemples rencontrés par les historiens de l'art et les conservateurs (autant que par les juristes des musées et les experts) permet aux juristes, en retour, de peaufiner les qualifications utilisées (ou malmenées) par les non-juristes et, parfois d'en illustrer les insuffisances. Cette journée d'étude entend confronter les points de vue des deux champs disciplinaires dans un dialogue fructueux. Pour ce faire, des chercheurs des deux disciplines et des praticiens des mondes de l'art confronteront leur point de vue.

### Responsables scientifiques

**Cecilia Hurley Griener**, docteure en histoire de l'art (HDR), rattachée aux collections spéciales, responsable du pôle patrimonial, Université de Neuchâtel, membre permanente du Centre de recherche de l'École du Louvre  
**Géraldine Goffaux Callebaut**, professeure de droit privé, membre du CRJ Pothier (Université d'Orléans), membre associée du Centre de recherche de l'École du Louvre

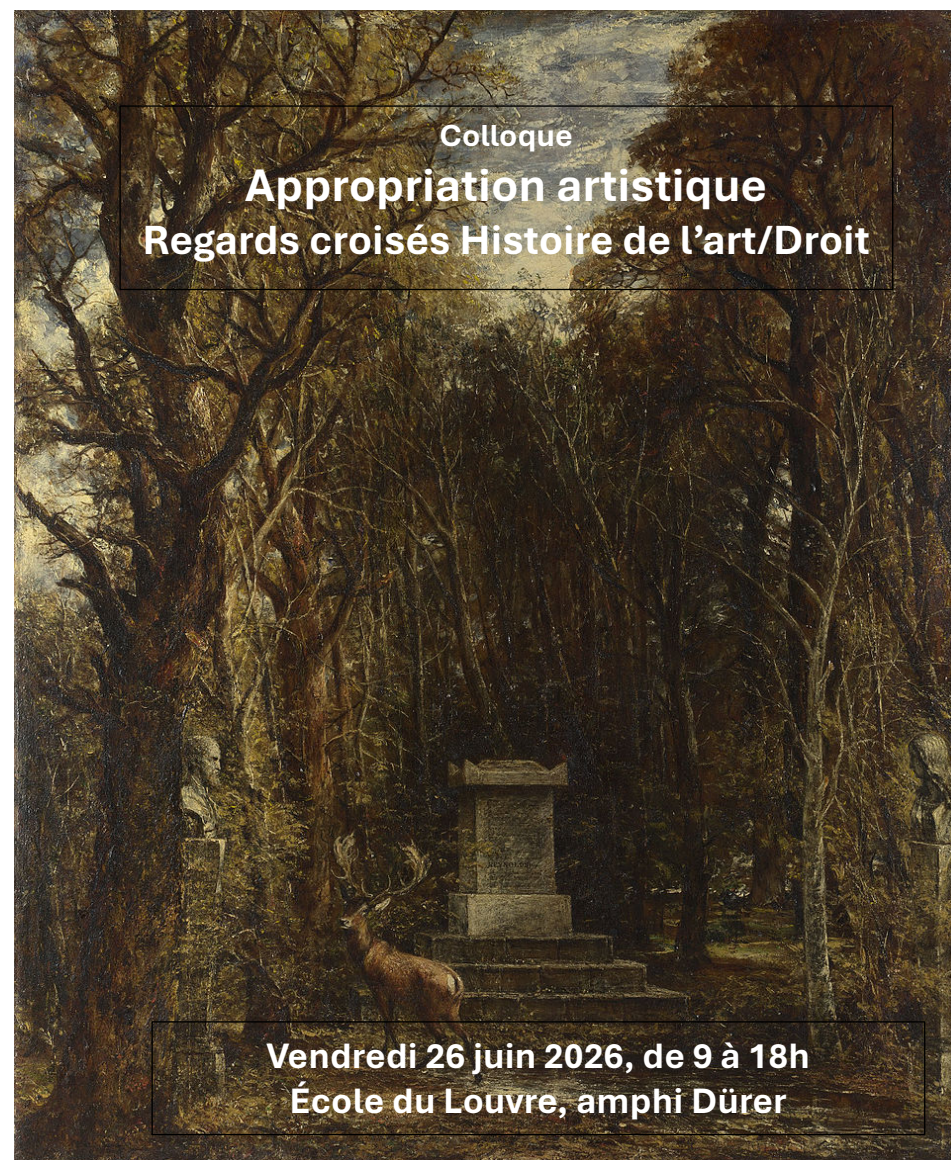
**Date** : vendredi 26 juin 2026, de 9h à 18h

**Lieu** : École du Louvre, Amphithéâtre Dürer, Place du Carrousel, Porte Jaujard, 75001 Paris

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 24 juin 2026 :

<https://forms.gle/bHaGmAoVDc3vh4gc7>

Renseignements : [cecilia.hurley@ecoledulouvre.fr](mailto:cecilia.hurley@ecoledulouvre.fr)



Colloque  
**Appropriation artistique**  
**Regards croisés Histoire de l'art/Droit**

**Vendredi 26 juin 2026, de 9 à 18h**  
**École du Louvre, amphi Dürer**

**Ecole du Louvre**  
Palais du Louvre



FACULTÉ DE DROIT  
ÉCONOMIE & GESTION



## Programme

8h30 Accueil café

9h00 **Mots de bienvenue** : Claire Barbillon, Professeure d'histoire de l'art, Directrice de l'École du Louvre ; Alexis Zarca, Professeur de droit privé, Directeur du CRJ Pothier (Université d'Orléans)

9h15 **Introduction à deux voix** : Cecilia Hurley-Griener, Enseignante et chercheuse HDR, Membre permanent du Centre de recherche de l'École du Louvre et Géraldine Goffaux Callebaut, Professeure de droit privé à l'Université d'Orléans

9h45 **La difficulté de définir**

Présidente : Isabelle Anatole-Gabriel, Conservatrice en chef du patrimoine, Directrice du M2 Provenances et Membre de l'Équipe de recherche de l'École du Louvre

- **Le vocabulaire de l'histoire de l'art** : Pascal Griener, Professeur émérite, Institut d'histoire de l'art et de muséologie, Université de Neuchâtel
- **Le vocabulaire du droit** : Émilie Terrier, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Grenoble-Alpes

Débats

11h15 Pause

11h30 **L'ambiguïté de la copie**

Présidente : Cecilia Hurley-Griener, Enseignante et chercheuse HDR, Membre permanent du Centre de recherche de l'École du Louvre

- **« Toujours imité, jamais égalé ? La valorisation des copies en vente publique (1830-1939) »** : Léa Saint-Raymond, Maîtresse de conférences en histoire de l'art à l'université Paris Sciences et Lettres, directrice de l'Observatoire des humanités numériques de l'ENS-PSL
- **Le côté obscur de la copie** : Elisabeth Fortis, Professeur émérite, Université Paris Nanterre

Débats

## Programme

13h00 Déjeuner libre

14h30 **L'art de s'approprier**

Président : Sylvain Alliod, Rédacteur en chef de la Gazette Drouot

- **Témoignage** : Zevs, artiste
- **Appropriation Art et droit d'auteur** : Nathalie Blanc, Professeure de droit privé à l'Université Sorbonne Paris Nord

Débats

16h00 Pause

16h15 **La liberté de recycler**

Président : François-René Martin, Professeur d'histoire de l'art, Coordinateur du Centre de recherche de l'École du Louvre

- **L'affaire Klasen contre Malka** : Sarah Dormont, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris-Est-Créteil
- **La manne picturale ?** : Camille Debrabant, Professeure d'histoire de l'art à l'ENSAD Nancy

Débats

17h45 **Propos conclusifs** : Marie Cornu

18h00 Fin des travaux